



## REVUE DE PRESSE DU 16/01/2017

- 1- Le Ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a indiqué dimanche à Alger qu'il y avait une nette amélioration en matière de lutte contre les importateurs fraudeurs et le transfert illicite de devises. Répondant aux questions des journalistes en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée au débat sur le texte de loi sur les douanes, M. Baba Ammi a, cependant, précisé qu'en dépit de cette amélioration, "cela nécessite du temps pour arriver au bout de ce phénomène qui épuise l'économie du pays par le renforcement des moyens de l'administration des douanes pour assurer un contrôle plus rigoureux des opérations d'importations".
- 2- Le Ministre des Finances Hadji Baba Ammi a affirmé dimanche à Alger que le code des Douanes visait à moderniser l'administration des Douanes algériennes et à renforcer leurs ressources humaines et techniques. Répondant aux questions des membres du Conseil de la nation dans le cadre du débat du texte de loi complétant et amendant la loi 07-79 du 21 juillet 1979, révisé en 1989 et relatif aux Douanes, M. Baba Ammi a rappelé que ce texte s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à moderniser les Douanes à travers la restructuration de cette institution, la création d'une nouvelle base de données et le renforcement de ses ressources humaines par la formation continue.
- 3- La facture d'importation des céréales (blé, maïs et orge) a baissé de près de 19% durant les onze premiers mois de 2016, en dépit d'une petite hausse des quantités importées, a appris l'APS auprès des Douanes. Le coût d'importation des céréales a reculé à 2,54 milliards de dollars (mds usd) entre janvier et novembre 2016, contre 3,13 mds usd sur la même période de 2015, soit un recul de 18,95%.
- 4- "Nous avons mis tous les moyens pour vous accompagner et, au bout d'un an, rien n'est fait", a accusé Bouchouareb, intimant aux responsables du projet Total de "démarrer maintenant." Le Ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, était, hier à Oran, pour une visite à travers plusieurs sites de complexes et projets industriels structurants. L'importance de ces projets, que ce soit dans la sidérurgie, les travaux publics, l'hydraulique ou encore l'automobile, a été soulignée à maintes reprises par le ministre pour mener à bien le programme quinquennal de son département.



- 5- Le Ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, effectuera lundi et mardi une visite aux Emirats arabes unis pour participer notamment à la cérémonie de remise du prix Zayed pour l'énergie future et à l'ouverture du sommet mondial de l'énergie durable. La cérémonie de remise du prix Zayed se tiendra lundi (16 janvier) à Abu Dhabi, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de l'Energie.
  
- 6- Le niveau des investissements dans les énergies renouvelables reste insuffisant pour limiter la hausse des températures à 2° Celsius, a averti l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena) qui a tenu ce week-end son assemblée annuelle à son siège d'Abu Dhabi. "Même si les investissements dans les énergies renouvelables ont beaucoup augmenté ces dix dernières années (...), leur niveau reste insuffisant pour atteindre les objectifs climatiques", a déploré dimanche le directeur général de l'Irena, Adnan Amin.
  
- 7- L'Office national du tourisme (ONT) prendra part à la 37ème édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) prévue du 18 au 22 janvier à Madrid (Espagne), a indiqué dimanche un communiqué de l'Office. La participation algérienne à cette manifestation vise à promouvoir la destination 'Algérie' dans le marché espagnol, qui figure parmi les cinq premiers pays exportateurs de touristes vers l'Algérie, vu les liens historiques entre nos deux pays, selon le communiqué.



A lire :

## **La lutte contre le transfert illicite de devises s'améliore progressivement**

Le Ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a indiqué dimanche à Alger qu'il y avait une nette amélioration en matière de lutte contre les importateurs fraudeurs et le transfert illicite de devises.

Répondant aux questions des journalistes en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée au débat sur le texte de loi sur les douanes, M. Baba Ammi a, cependant, précisé qu'en dépit de cette amélioration, "cela nécessite du temps pour arriver au bout de ce phénomène qui épuise l'économie du pays par le renforcement des moyens de l'administration des douanes pour assurer un contrôle plus rigoureux des opérations d'importations".

Il a, au passage, rappelé les mesures prises par son département ministériel en vue d'endiguer ce phénomène.

Il s'agit, notamment, selon le ministre, de la mise en place en 2016 d'un groupe de travail chargé du suivi de la situation financière des importateurs au niveau de la Banque d'Algérie.

M. Baba Ammi a également précisé que la Banque d'Algérie avait défini les moyens de contrôle de la surface financière des importateurs.

Ainsi, l'importateur doit présenter un bilan, un compte des résultats et une déclaration des impôts, a-t-il expliqué.

Le Ministre a aussi évoqué le renforcement des moyens des douanes par la possibilité d'adhérer à des bases de données étrangères permettant de contrôler la valeur réelle des marchandises.

De même, le contrôle du fichier des fraudeurs a été récemment renforcé par l'utilisation du NIF (numéro d'identification fiscale) et le NIN (numéro d'identification nationale) qui permettent de contrôler d'une manière précise l'importateur et la traçabilité, a-t-il relevé.

**-FIN-**